

# Trop colériques, ces trois ruisseaux!

BLAISE DROZ

Ce n'est qu'un hasard du calendrier si le canton vient d'accorder des subventions pour mener des travaux de protection contre les crues de trois ruisseaux situés dans l'éventuelle future commune de Trois-Rivières. Les trois cours d'eau en question sont d'ordinaire tout petits et bien sages, mais l'histoire a enseigné aux habitants qu'ils sont capables de terribles colères quand des pluies diluviennes les gonflent et leur font charrier des volumes d'eau incompatibles avec les canalisations sous-dimensionnées dans lesquelles on avait cru bon de les enfermer dans les zones urbanisées.

Les communes ont dû établir des cartes des dangers naturels d'entente avec le canton et cela a conduit à prendre des mesures dans les cas où il apparaît clairement que des dangers menacent la population et les biens. C'est le cas dans beaucoup de localités, mais les communes de Tramelan, Tavannes et Reconvilier en sont actuellement plus ou moins au même stade dans la réalisation de travaux sur leurs ruisseaux à problème, d'où ces subventions simultanées.

## Trois subventions

Le gouvernement bernois a informé qu'il a octroyé trois subventions cantonales aux communes de Tavannes, Reconvilier et Tramelan pour mener à bien des travaux (ou des étapes de travaux) de protection contre les crues déjà en chantier ou tout au moins déjà acceptés par le souverain. A Tavannes, la participation du canton aux mesures de protection du centre de la localité contre les crues du ruisseau du Pré-Joyeux s'élèvera à 703 000 fr.



C'est dans ce secteur, à l'entrée de Tavannes côté Tramelan, qu'un bassin de rétention sera construit afin de retenir les masses d'eau que le lit ou les canalisations du Pré-Joyeux ne pourraient plus absorber en cas de pluies exceptionnellement diluviennes. BLAISE DROZ

pour un coût total de 950 000 fr.

A Reconvilier, la participation du canton aux mesures de protection de la route de Chindon et de la rue du Docteur-Tièche contre les crues du ruisseau de l'Endroit se montera à 580 000 fr. pour un coût total de 880 000 fr. Enfin, à Tramelan, la participation du canton aux mesures de protection du chemin du Jean-Brenin et de la rue du Pont contre les crues du ruisseau du Gôt s'élèvera à 554 000 fr. pour un coût total de 792 000 fr.

Yann Rindlisbacher, qui cumule les casquettes de conseiller municipi-

pal à Tavannes et de responsable de ces travaux pour le bureau ATB, précise qu'il est demandé par le canton de se prémunir contre les crues dites tricentenales, des événements tellement violents qu'ils ont théoriquement une chance de se produire tous les 300 ans seulement.

Pour Tavannes, l'ingénieur souligne que les travaux ont pris du retard et n'ont pas pu démarrer en août dernier en raison de la surcharge de travail des entreprises. C'est dès 2014 qu'un bassin de rétention sera créé derrière une di-

que d'aspect tout à fait naturel, sous le viaduc de l'A16 en contrebas de la route de Tramelan. Plusieurs autres aménagements déjà présentés dans ces colonnes compléteront les travaux qui devraient permettre au Pré-Joyeux de s'assagir et de ne plus inonder les maisons en contrebas, comme il l'avait fait en juin 2007.

## Travaux en cours

A Tramelan, le Gôt est également un ruisseau à problème même si tout le monde ne se souvient pas de ses pires crues. «Je suis peut-être un peu trop jeune pour ça», sourit Nico-

las Rousseil, chargé de projets aux services techniques de Tramelan. Là, les travaux ont déjà débuté et ils s'achèveront en 2014.

«A Reconvilier, le ruisseau de l'Envers s'est aussi distingué en 2007, se souvient le municipal Daniel Schaer. Il avait soulevé la route et occasionné d'importants dégâts.» Là aussi les travaux ont commencé et dans les trois communes, personne n'ignore que les assurances se montreraient très sourcilieuses si de nouvelles inondations survenaient alors que rien n'aurait été entrepris. ◉